Rezé

MENSUEL

MAGAZINE N°196
FÉVRIER 2025

Actualité

Même menu pour les enfants de Rezé et de Bouguenais

Rezé

Repères

La police municipale sur le terrain en page 10

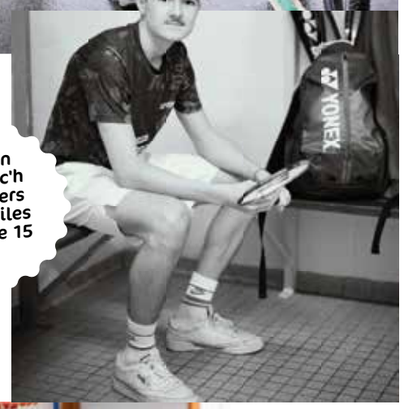

Lubin Le Floc'h vole vers les étoiles en page 15

Le basket, c'est la santé en page 21

4 | En vue, en ville
Fête des lumières.

5 | En bref

8 | L'actualité
Rezé et Bouguenais mutualisent leurs cuisines.
La police municipale sur le terrain.
L'accueil de l'hôtel de ville se transforme.
Solaire, la Halle de la Trocardière rayonne.

14 | Je participe !
« Vivre la mort autrement ».

15 | À sa rencontre
Lubin Le Floc'h, un as du volant.

16 | Dans mon quartier

L'actualité de votre quartier

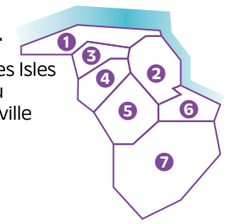

1. Trentemoult-Les Isles
2. Pont-Rousseau
3. Rezé-Hôtel de ville
4. Château
5. La Houssais
6. La Blordière
7. Ragon

23 | Comment ça marche ?
Devenir propriétaire grâce au bail réel solidaire.

24 | C'est notre histoire
Des Hirondelles ont fait le printemps de la Sèvre.

26 | Si on sortait ?
Une sélection de rendez-vous du mois.

28 | Tribunes
Expressions des groupes politiques du conseil municipal.

30 | Utile et pratique
Informations pratiques et numéros utiles.

Rezé Mensuel en version numérique et en audio

Rezé Mensuel, le magazine de la Ville de Rezé. Édition : Ville de Rezé. Direction de la publication : Agnès Bourgeais. Codirection : Hugues Brianceau. Rédaction en chef : Catherine Le Brigand. Rédaction : Thierry Goussin, Véronique Renaudineau, Virginie Sombrun. Photos : Clémence Curty, Valery Joncheray, Camille Martin, Thierry Mezerette, Garance Wester. Maquette : RC2C. Mise en page : Agence Scoop communication 14541-MEP. Impression : Goubault Imprimeur. Distribution : Andégave. Régie publicitaire : Offset 5 (02 40 26 59 56). Tirage : 24 000 exemplaires.
Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex. Standard mairie : 02 40 84 43 00.
Direction du dialogue citoyen et de la communication : 02 40 84 42 59, ✉ communication@mairie-reze.fr. www.reze.fr

PEFC 10-32-3010 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

« Nous pensons l'espace public pour créer du commun »

Agnès Bourgeais, maire de Rezé ✉ maire@mairie-reze.fr

Les travaux ont commencé sur la route de Pornic, qu'est-ce que cela représente pour la ville ?

Les travaux sont très pénibles à vivre au quotidien, c'est une réalité. Mais ils créent le Rezé de demain : une ville qui ne sera plus exclusivement pensée pour la voiture, avec la création de deux lignes de tramway supplémentaires, de nouvelles pistes cyclables le long de cet axe, et des aménagements dignes pour les piétons. Si la place de la voiture doit baisser, ce ne doit pas être au détriment de notre confort, mais en proposant des alternatives tout aussi souhaitables.

Justement, le nombre de cyclistes augmente à Rezé : comment accompagnez-vous cette évolution ?

Le vélo est de plus en plus utilisé pour les trajets du quotidien. Pour soutenir cette dynamique, un Espace vélo Naolib a ouvert en octobre dernier. Mais l'urgence désormais, c'est surtout la voirie. Rezé compte de nombreuses pistes cyclables, mais elles ne sont pas à la hauteur en matière de sécurité. Parce que l'urbanisme n'a pas été pensé pour le partage de la route, traverser la ville à pied ou à vélo est un défi. Nous travaillons avec la Métropole pour changer cela : en plus de la route de Pornic, une voie magistrale vélo verra le jour sur la route de La Rochelle. Et les projets d'aménagement que nous portons font la part belle au vélo aux Isles comme au Château. Des travaux plus secondaires sont aussi menés, sans compter les 418 nouveaux appuis vélo depuis le début du mandat ! Transformer l'espace public prend du temps, mais nous sommes résolument engagés pour y parvenir.

Au-delà des mobilités, y a-t-il d'autres ambitions que vous portez sur l'aménagement de la ville ?

Oui, nous pensons l'espace public pour créer du commun. Nous avons beaucoup agi en ce sens en ouvrant trois nouveaux parcs, en implantant le nouveau projet d'animation « Mosaïque », ou en soutenant l'arrivée de la librairie sur la place Rosa-Parks, pour lui redonner de la vie. Les Enveloppes de quartiers ont aussi largement contribué à cette dynamique, en réimaginant des espaces comme le Carré d'Ragon, en soutenant la Guinguette à Léon, ou en proposant un nouvel amphithéâtre de verdure. Ces espaces créent du collectif et Rezé vibre plus fort aujourd'hui. Les aménagements que nous faisons doivent encourager et libérer ces envies.

Papillon de lumières !

Les yeux étaient grand ouvert pour ne pas perdre une étincelle du spectacle de feu et lumières de la compagnie Cercle de Feu. Vendredi 20 décembre, dès la tombée de la nuit, les familles étaient venues en nombre pour la Fête des lumières, un événement organisé par le centre socioculturel Loire-et-Seil avec le concours des écoles et associations du quartier.

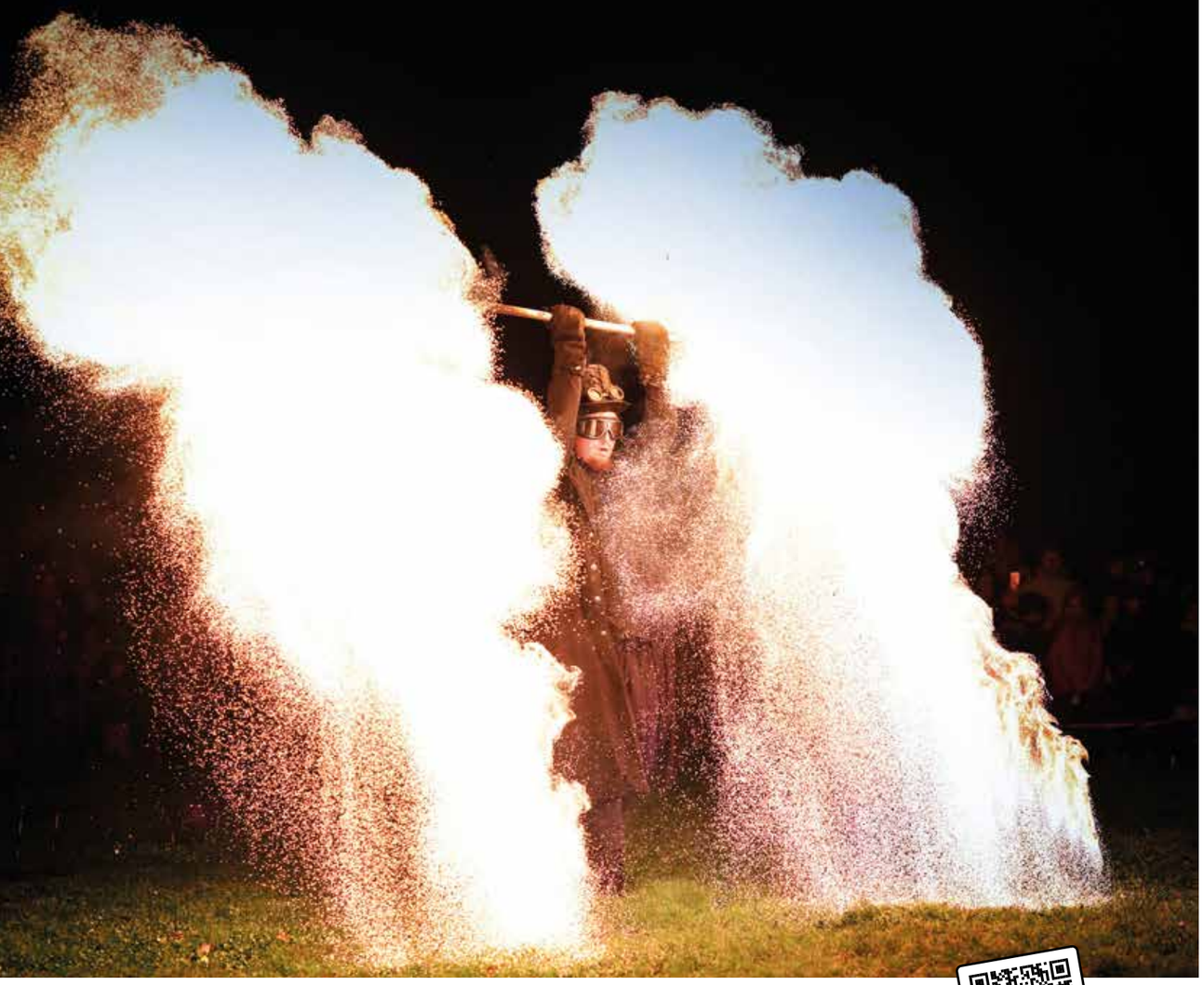

800 participants

30 bénévoles mobilisés

400 lampions confectionnés par les écoliers (Jean-Jaurès, Le Corbusier, Plancher, Port-au-Blé) ainsi qu'au centre socioculturel Loire-et-Seil

Voir les photos de l'événement

Social et solidaire

« Trait d'union » récompensé

Lancé en octobre, le projet de colocation solidaire « Trait d'union » dans le quartier Château a reçu le prix de l'innovation sociale et solidaire décerné par Nantes Métropole fin 2024. À la clé : 5 000 € pour soutenir cette initiative portée par Les Petits frères des pauvres et l'Afev. L'objectif : lutter contre l'isolement des aînés dans ce quartier de Rezé. Des jeunes en colocation solidaire (Kaps) auront pour mission d'identifier des personnes âgées afin d'aller à leur rencontre pour favoriser les échanges, identifier les besoins, faire le lien vers les partenaires et proposer des animations collectives.

+ Toutes les infos : metropole.nantes.fr

Partenariat

Coopération renouvelée avec les CSC

La Ville a renouvelé son pacte de coopération avec les quatre centres socioculturels : Château, Jaunais-Blordière, Loire-et-Seil et Ragon jusqu'à fin 2028. Une subvention annuelle de 35 200 € sera versée à chaque centre socioculturel. « Ces centres socioculturels sont essentiels par leurs actions pour et avec les habitants. Ils mènent un travail remarquable au quotidien sur le territoire », souligne Carole Daire-Chaboy, adjointe en charge de la vie associative et de la jeunesse.

Recensement

Nous sommes 43 349 !

43 349 : c'est le nombre d'habitantes et d'habitants comptabilisés à Rezé au dernier recensement effectué sur la période 2016-2022 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il a été rendu public fin 2024. Soit 2 981 Rezéennes et Rezéens de plus qu'au précédent recensement réalisé entre 2011 et 2016. Rezé reste la quatrième ville du département après Nantes (325 070), Saint-Nazaire (73 111) et Saint-Herblain (50 561).

+ Toutes les infos : insee.fr

Et aussi

Cérémonie

Hommage au maire Alexandre Plancher

Réélu à trois reprises, Alexandre Plancher a été maire de Rezé de 1959 à 1978. Il est à l'origine d'un bon nombre de constructions comme les stades de la Robinière et de la Trocardière, le lycée Jean-Perrin ou encore l'aménagement du quartier Château. Sa mémoire sera, comme chaque année, honorée lundi 24 février à 17h au cimetière Saint-Pierre.

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique Agenda)

Commémoration

Hommage aux fusillés

Quatorze rues de Rezé portent leur nom. Ces résistants rezéens fusillés par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale seront honorés par la Ville et le Comité d'entente des anciens combattants. La cérémonie se déroulera dimanche 23 février à 10h30 au square Jean-Moulin. Le défilé prendra ensuite la direction du monument Salengro (10h45) et du cimetière Saint-Paul (11h).

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique Agenda)

En bref

Bio

Des nouveautés à Natura

Nouveaux exposants, nouvelles conférences, nouvelle configuration. Natura, le salon bio, se renouvelle du 14 au 16 février. Près de 150 exposants et plus de 200 stands seront à visiter lors de cette 36e édition. Au menu, toujours des découvertes et conseils concernant l'alimentation, le bien-être, les cosmétiques, l'habitat, l'environnement, les loisirs et l'artisanat. Et davantage de place pour l'espace restauration.

Du vendredi 14 au dimanche 16 février, de 10h à 19h. Halle de la Trocardière. Tarif 5 €. Invitation à télécharger sur le site web du salon.

+ Toutes les infos : salon-natura.com

Seniors

Bien se nourrir pour rester en forme !

Une alimentation équilibrée, c'est la clé de la longévité ! Pour aider les plus de 55 ans à adopter les bons réflexes, l'Association santé éducation et prévention sur les territoires (Asept) des Pays de la Loire organise en collaboration avec le Clic Rezé-Les Sorinières, des ateliers gratuits du 28 février au 4 avril. Une diététicienne animera six séances en petit groupe tous les vendredis matin aux Sorinières. Il n'est jamais trop tard pour apprendre à bien se nourrir ! Inscription obligatoire au : 02 40 41 30 83.

+ Toutes les infos : reze.fr
(rubrique Agenda)

Emploi

Territoire zéro chômeur : poursuite de l'expérimentation

Depuis 2021, la Ville est engagée dans l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » avec le soutien de la Métropole et l'appui de la structure d'insertion Oser Forêt Vivante. À terme, une centaine d'emplois seront à pourvoir dans l'entreprise à but d'emploi baptisée L'Amarrez. Y seront éligibles : des personnes privées d'emploi depuis un an et résidant dans le périmètre d'expérimentation. Parmi les activités proposées : le recyclage de tenues professionnelles et une recyclerie solidaire spécialisée petite enfance. Les élus ont voté la poursuite de l'expérimentation jusqu'en 2026.

+ Toutes les infos : oser-foret-vivante.com

Lu

Que d'eau, que d'eau ! » Nous pourrions faire nôtre la célèbre citation du maréchal Mac Mahon. Selon le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), service géologique national français, le niveau des nappes phréatiques était très satisfaisant au 1er décembre 2024 sur une grande partie du territoire français (à l'exception du sud-est). En revanche, l'année 2024 a été l'année la moins ensoleillée depuis trente ans, a annoncé Météo France le 7 janvier.

+ Toutes les infos : brgm.fr

Rezé

« Ça m'arrive de **regarder** mon téléphone quand je suis sur **la route** parce que j'attends un message urgent, pourtant **c'est** pas bien à **la base.** »

Arrêtons de nous chercher des excuses.

Ma ville, je l'♥ je la respecte

reze.fr

© Ville de Rezé - Janvier 2025 - Direction du dialogue citoyen et de la communication - Second Regard

Restauration

Rezé et Bouguenais mutualisent leurs cuisines

Portées par une même exigence de qualité des repas scolaires, les deux communes voisines se rapprochent. Leur future cuisine centrale, conçue et exploitée en partenariat, sera mise en service en 2028 à la Classerie.

Les Villes de Rezé et de Bouguenais ont annoncé en décembre leur volonté de concevoir et exploiter ensemble leur future cuisine centrale. Cet outil mutualisé sera construit à côté de l'actuelle cuisine rezéenne, avenue Willy-Brandt, sur le secteur de la Classerie. Sa mise en service est envisagée au début de l'année 2028.

Renouveler des cuisines vieillissantes

Ce projet commun découle de problématiques similaires. Les deux villes réfléchissaient chacune de leur côté à l'adaptation ou au remplacement de leur cuisine centrale. La cuisine de Rezé, construite en 1989, est aujourd'hui vieillissante et ne permet pas de répondre complètement aux objectifs fixés en matière de production de repas de qualité et de réduction de l'impact environnemental. De plus, l'outil produit 6 000 repas pour Rezé et Saint-Herblain, et la fin de ce partenariat avec la ville du Nord-Loire en juin 2027 va le rendre surdimensionné. La Ville de Bouguenais est confrontée à un enjeu comparable de modernisation. Sa cuisine doit être adaptée aux contenants en inox, comme le demande la loi Egalim. Mutualiser un nouvel outil est une manière d'avoir une cuisine éco-construite, plus économe en énergie.

Qualité et environnement

Les premiers échanges entre élus et services des deux municipalités ont très vite montré la priorité commune accordée à la qualité dans l'assiette des enfants et au respect de l'environnement : repas faits maison, produits labellisés, circuit court, réduction du gaspillage... À Rezé, le fait maison atteint aujourd'hui les 80 %. La restauration scolaire propose chaque jour aux enfants une alternative végétarienne. À Bouguenais, le fait maison est à 60 % et le bio à 60 % (45 % à Rezé) et les écoliers consomment régulièrement

Facile à lire

Rezé et Bouguenais vont construire ensemble une nouvelle cuisine. Elle ouvrira en 2028 à Rezé à la Classerie. Les repas pour les écoles, les crèches et les centres de loisirs des deux villes seront préparés dans cette nouvelle cuisine.

les légumes de la ferme maraîchère municipale. « L'objectif est de prendre le plus vertueux dans chaque commune et de le mutualiser au service de la qualité », explique Agnès Bourgeais, la maire de Rezé. La future cuisine centrale intégrera ainsi une légumerie, qui permettra aux agents de travailler davantage de produits bruts. L'équipement sera dimensionné pour produire 4 500 à 5 000 repas quotidiens pour la restauration scolaire, les centres de loisirs et crèches de Rezé et de Bouguenais.

Des coûts maîtrisés

La mutualisation va donner la possibilité aux deux villes de disposer d'un outil moderne et performant à un coût maîtrisé. « On n'aurait sans doute pas fait pareil seuls. Ce partenariat permettra d'avoir un projet plus qualitatif et adapté à nos besoins », observe Jacques Pineau, conseiller municipal en charge de la restauration. Grâce à la légumerie, les objectifs fixés en termes de fait maison pourront être atteints. La future cuisine centrale prendra en compte dans sa conception la logistique et le nettoyage des contenants alimentaires sans plastique. Écoconçue, elle sera bien moins gourmande en énergie que les deux outils actuels. La réalisation d'un seul bâtiment réduira également l'impact environnemental de la construction. La mutualisation des ressources humaines se fera en conservant aux agents leur statut municipal. De même, chaque commune gardera la main sur la tarification des repas. Le coût de revient des repas sera optimisé du fait de la mutualisation. « C'est notre responsabilité de maîtriser les coûts tout en augmentant la qualité », affirme la maire de Rezé. L'investissement global prévisionnel, de 9,28 millions d'euros HT, sera porté par Rezé, propriétaire de l'outil, et Bouguenais contribuera à hauteur de 1,6 million d'euros TTC. Le projet devrait bénéficier du fonds de concours métropolitain, qui encourage les villes à plus de coopération, à hauteur de 15 % de son montant HT.

4 500 repas
seront produits chaque jour dans la future cuisine

80 %
de fait maison aujourd'hui à la cuisine de Rezé

9,28 millions
d'euros seront investis

Convention

Agnès Bourgeais, maire de Rezé aux côtés de Sandra Impériale, maire de Bouguenais, ont présenté la nouvelle convention d'entente intercommunale en décembre.

Une entente sur 35 ans

Le Conseil municipal a voté le 11 décembre une convention d'entente intercommunale entre la Ville de Rezé et la Ville de Bouguenais pour la gestion de la cuisine centrale mutualisée, et ce pour une durée de 35 ans. Celui de Bouguenais a voté une même délibération le 17 décembre. Pour ce qui est du fonctionnement, l'entente sera dotée d'une gouvernance partagée et d'une présidence tournante entre les deux communes. Les travaux de la future cuisine centrale devraient démarrer avant la fin de l'année 2025.

Tranquillité publique

La police municipale sur le terrain

Plébiscitée par les Rezéennes et Rezéens, la police municipale est désormais à l'œuvre sur le terrain. Deux équipages sont opérationnels depuis janvier. Le service sera au complet au printemps.

« L'arrivée des policiers municipaux était très attendue », souligne Jean-Christophe Faës, adjoint en charge de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance. « 70 % des Rezéennes et Rezéens avaient plébiscité la création d'une police municipale lors de la consultation organisée en octobre 2022. C'est désormais concret. »

Équipe au complet au printemps

Le responsable du nouveau service a pris ses fonctions en septembre 2023. Sa première tâche : constituer une équipe de six policiers municipaux. En mai dernier, le premier équipage effectuait sa première patrouille avant de poursuivre sa formation. Depuis novembre, le binôme est pleinement opérationnel. Il a été rejoint en janvier par un second binôme. Quatre policiers municipaux et le responsable du service sillonnent donc désormais les quartiers de Rezé. Un agent est en formation, un autre est en cours de recrutement. L'équipe pourrait être au complet au printemps avec l'entrée sur le terrain du troisième binôme. Soit au total sept agents.

Police de proximité

Les deux premiers équipages sont déjà au contact direct des habitants et commerçants. « C'est la particularité de la doctrine de la police municipale rezéenne fondée sur la proximité », poursuit l'élu. « Cette présence renforcée sur le terrain se veut rassurante et dissuasive. Elle nous permettra aussi une meilleure compréhension des problèmes rencontrés par les Rezéennes et Rezéens. » Les agents effectuent leur patrouille à pied, à vélo ou en voiture. Ils ne sont pas armés d'arme létale (pistolet) mais de bâton télescopique et bombes lacrymogènes. Ils ont la possibilité d'activer leur caméra-piéton pour désamorcer une situation tendue.

Quels sont les motifs d'intervention ?

« Les policiers municipaux sont compétents pour gérer les problèmes d'incivilité : nuisances sonores, troubles du voisinage, petites agressions, dépôts sauvages... Ils peuvent aussi sécuriser les équipements publics, les abords des écoles ou encore une zone accidentée comme lors de la récente tempête », répond Jean-Christophe Faës. « Les agents peuvent également réaliser des contrôles de vitesse et sanctionner toute infraction au Code de la route. Ou encore mettre en fourrière les véhicules en cas de stationnement abusif. Ce que ne peuvent pas faire les agents de surveillance de la voie publique (ASVP). » Il leur est possible de verbaliser les propriétaires de chiens en cas de divagation ou de déjections sur la voie publique.

Collaboration avec la police nationale

Les policiers municipaux prêtent aussi main forte aux policiers nationaux pour sécuriser les habitations lors de départs en vacances. « Mais ils ne remplacent en aucun cas les policiers nationaux », précise l'élu. « Une convention de coordination a été signée définissant les rôles de chacun. La police municipale n'a pas vocation à répondre aux appels du 17 de la police nationale. » Les liens entre les deux entités vont se renforcer avec la création d'une Maison de la prévention et de la tranquillité publique à côté du commissariat. Fin 2025, les policiers comme les autres agents de la direction de la tranquillité publique intégreront ce nouveau lieu (lire encadré).

© Ville de Rezé

Maison de la prévention et de la tranquillité publique : ouverture fin 2025

Une Maison de la prévention et de la tranquillité publique ouvrira fin 2025 dans le quartier Château. Elle sera située dans l'ancienne trésorerie municipale (4, allée de Touraine), à côté du commissariat. « C'est ici que les Rezéennes et Rezéens pourront venir signaler leurs problèmes liés à la tranquillité publique et être accompagnés dans leurs démarches. Ce lieu central sera une porte ouverte pour toutes les victimes », précise la maire, Agnès Bourgeais. « Les espaces ont été pensés pour offrir un accueil le plus sécurisant et le plus respectueux possible, avec notamment trois bureaux confidentiels pour recevoir le public. » Médiateurs, policiers municipaux, agents de surveillance de la voie publique, et agents administratifs seront regroupés dans ce nouveau lieu, soit une quarantaine d'agents. D'importants travaux sont en cours dans le bâtiment. L'objectif : être exemplaire en matière de réemploi et de performances énergétiques. La création de cette Maison répond aux préconisations formulées en 2021 par la conférence citoyenne sur la tranquillité publique.

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique La Ville/Le territoire/Grands projets)

La délinquance en recul à Rezé

La délinquance est en baisse depuis 2020 à Rezé, comme l'objectivent les chiffres présentés par la Police nationale à la dernière réunion plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Rezé, le 3 décembre. Le nombre de délits constatés est en recul de 15 % entre 2023 et 2024. Du côté des cambriolages, la baisse amorcée en 2021 se poursuit. « Rezé a connu l'évolution globale la plus favorable dans la métropole », a souligné le procureur.

Facile à lire

La Ville de Rezé a créé une police municipale. Deux équipes de policiers sont sur le terrain. Une autre équipe va arriver cette année. Les policiers ont des compétences en plus : ils peuvent par exemple intervenir sur des voitures gênantes, des excès de vitesse.

Parole à l'élu

« Se faire connaître auprès des Rezéennes et Rezéens

« Les nouveaux policiers municipaux vont depuis plusieurs semaines au contact des habitants et des commerçants pour se faire connaître. Et dans un même temps, améliorer leur connaissance du territoire. Ce travail de proximité est un marqueur fort de la police municipale rezéenne. »

Jean-Christophe Faës
adjoint tranquillité publique et prévention de la délinquance
jean-christophe.faes@mairie-reze.fr

À savoir

Comment joindre la police nationale ?

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 :

- **Par téléphone : 02 51 83 79 00**
- **Par courriel : tranquillitepublique@mairie-reze.fr**
- **Aux Champs-Saint-Martin (6, rue François-Marchais)**

Pour toute urgence, contactez la police nationale au 17. Rezé dispose également d'un commissariat situé au 8, allée de Touraine.

7 policiers municipaux

7 médiateurs

7 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Aménagement

Esquisse du projet - Photo non contractuelle

© Aurélien Raveneau Architecte DPLG / Argil Design Intérieur

L'accueil de l'hôtel de ville se transforme

L'accueil de l'hôtel de ville va être réaménagé afin d'améliorer le parcours des usagers. Durant les travaux qui démarrent en mars, un accueil temporaire sera installé en mairie, salle Moyano.

L'accueil de l'hôtel de ville sera complètement transformé pour faciliter les démarches des citoyens et améliorer les conditions de travail des agents. « Il n'a jamais été refait depuis l'ouverture de l'hôtel de ville en 1989 », souligne Loïc Chusseau, premier adjoint. Parmi les nouveautés : un premier accueil pour orienter le public, un espace d'attente plus convivial avec des jeux pour enfants, deux bureaux fermés pour une meilleure confidentialité, des espaces en libre-accès (numérique et documentation), un bureau séparé pour répondre aux appels téléphoniques et courriels. « Le nouvel accueil sera plus aéré, plus lumineux et plus agréable pour les usagers et les agents », ajoute l'élu. « L'acoustique va être revu, l'espace sera mieux isolé thermiquement mais aussi végétalisé. Nous avons également travaillé avec la commission communale pour l'accessibilité afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, malentendantes ou encore malvoyantes. » Les travaux estimés à 510 000 euros TTC dureront six mois. Du 3 au 8 mars, un accueil minimum sera maintenu mais aucune remise de cartes d'identité et passeports ne pourra être effectuée pour permettre le déménagement des services. À compter du 10 mars, l'accueil de l'hôtel de ville et les formalités administratives seront transférés en mairie, dans la salle Moyano-Delgado et ses abords. L'accès se fera par les jardins (entrée sur le côté de l'hôtel de ville). Une signalétique sera mise en place pour guider le public. Les mariages continueront d'être célébrés dans la salle des cérémonies, les obsèques civiles se dérouleront dans la grande salle du Château de la Classerie. Des travaux complémentaires seront réalisés en parallèle : le ravalement de façades de l'entrée de l'hôtel de ville et la mise en place d'un contrôle d'accès.

+ **Toutes les infos : reze.fr**
(rubriques Actualités et La Ville/Le territoire/Grands projets)

Parole à l'élu

Mieux accueillir les usagers

« L'accueil de l'hôtel de ville est la première porte à laquelle les Rezéennes et Rezéens viennent frapper. La restructuration de l'espace va permettre de mieux les accueillir, mieux les orienter, et de faciliter leurs démarches. Il deviendra également un véritable guichet partagé pour les formalités administratives, l'urbanisme et l'éducation. »

Loïc Chusseau
premier adjoint
loic.chusseau@mairie-reze.fr

Calendrier

Du 3 au 8 mars :
déménagement des services, accueil minimum maintenu

À partir du 10 mars :
accueil des usagers en salle Moyano

Rentrée 2025 :
ouverture du nouvel accueil

Transition

Solaire, la Halle de la Trocardière rayonne

La salle sportive municipale a été recouverte de panneaux solaires qui vont assurer sa consommation électrique mais aussi celle d'autres équipements à proximité.

Les travaux sur la toiture de la Halle de la Trocardière se sont achevés en décembre dernier.
À l'occasion de la rénovation de la couverture de la salle sportive, la municipalité a décidé de doter l'équipement d'une centrale photovoltaïque. Des renforts de charpente ont été installés pour accueillir près de 700 panneaux solaires sur 1 367 m². La centrale en autoconsommation collective fournit en électricité la Halle mais également plusieurs équipements municipaux situés dans un rayon d'un kilomètre. La piscine Victor-Jara, le gymnase des Cités-Unies, les halles de tennis, le stade Léo-Lagrange, l'hôtel de ville et la médiathèque Diderot utilisent pour partie l'électricité produite sur la toiture de l'équipement sportif. Le surplus éventuel est lui revendu sur le réseau Enedis. Quelle sera la production de la plus grande centrale solaire municipale ? « Pour avoir un ordre d'idée, c'est l'équivalent des consommations électriques cumulées de la médiathèque, du groupe scolaire du Port-au-Blé, de la Barakason et du théâtre, soit 329 580 kWh/an », illustre Florence Prigent, responsable des bâtiments à la Ville. Les futurs gros projets à venir, comme la crèche de la Trocardière, les tribunes du stade Léo-Lagrange, le nouveau centre technique municipal ou la future cuisine centrale seront également équipés de panneaux afin de renforcer l'indépendance énergétique de la commune. La Halle de la Trocardière, en plus de sa nouvelle couverture à l'isolation plus performante, a également bénéficié du changement de ses systèmes de chauffage et de traitement d'air. L'investissement global dans cette rénovation d'ampleur se monte à 1,64 million d'euros TTC dont 222 000 € TTC pour le photovoltaïque.

Parole à l'élu

Développer notre autonomie énergétique

« Notre politique vise à développer notre autonomie énergétique, en réduisant la consommation et en produisant des énergies vertueuses avec l'objectif d'atteindre 20 % d'énergies renouvelables en 2030. La filière solaire est aujourd'hui la plus mature. Nous regardons cette possibilité pour chaque projet de construction ou de rénovation de toiture sur nos bâtiments. »

Jean-Louis Gaglione
adjoint environnement, énergies et climat
jean-louis.gaglione@mairie-reze.fr

684 panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de la Halle

304 kilowatt-crêtes produits par la centrale

1,64 million d'euros TTC investi dans la rénovation de la Halle

Comité funéraire

« La question de la mort est souvent invisibilisée dans nos sociétés. Alors qu'il y a de vrais enjeux. »

Loïc Chusseau
premier adjoint en charge des formalités administratives et des affaires juridiques

« Vivre la mort autrement »

« Vivre la mort autrement » : c'est le nom donné au comité funéraire rezéen tout juste créé par la Ville. Une instance de réflexion et de propositions pour changer le regard sur la mort.

Seule commune avec Nantes à avoir participé en 2023 à la concertation sur les obsèques civiles initiée par Nantes Métropole, Rezé a décidé d'aller plus loin. Notamment en créant un comité thématique autour des obsèques. L'objectif : poursuivre la réflexion avec élus et services de la Ville, amicales laïques et associations liées au deuil. Parmi elles : le Capoc, la Maison des adieux, De l'ombre à la lumière et Jalmalv. Si l'instance a été officiellement créée au conseil municipal de décembre, ses membres se réunissent déjà depuis novembre. « Avec l'ambition de faciliter les démarches autour des obsèques, d'accompagner le deuil et de briser les tabous autour de la mort », précise Loïc Chusseau, premier adjoint en charge des formalités administratives et des affaires juridiques. Première tâche de la nouvelle instance : créer un guide d'informations. « Un véritable kit pratique pour s'informer et anticiper les démarches liées à son décès, accompagner les proches à l'organisation des obsèques et pendant le deuil. Nous sommes en train de le coconstruire avec l'ensemble des membres du comité funéraire. » On y trouvera par exemple des informations sur les différents modes d'obsèques, des devis-types auprès des pompes funèbres ou encore des associations ressources pour un suivi psychologique. La sortie du guide est prévue en mai, au moment du Printemps des cimetières, un événement national auquel la Ville souhaiterait s'associer cette année.

En savoir plus sur le comité funéraire « Vivre la mort autrement »

Enveloppes de quartiers

Jusqu'au 7 février pour déposer vos projets

Il ne vous reste plus que quelques jours pour proposer une idée pour votre quartier. L'appel à projets pour la 2e édition des Enveloppes de quartiers est ouvert jusqu'au 7 février. Un budget de 5 000 € est alloué à chaque quartier pour la réalisation d'un projet d'intérêt général correspondant aux compétences de la Ville. Pour déposer le vôtre, formez une équipe de trois personnes et présentez votre idée. Les projets éligibles seront soumis au vote des habitants en mai. Un coup de pouce sera donné aux projets portés par les jeunes.

+ Toutes les infos : 02 40 84 42 44, dialoguecitoyen@mairie-reze.fr, jeparticipe.reze.fr

Françoise Chevillon et Séverine Rommé, les deux mamans porteuses du projet « Carré d'Ragon » partagent leur expérience. Imaginée avec des parents d'élèves, leur idée de créer une nouvelle place de quartier devant l'école avait remporté le plus de voix à Ragon lors de la première édition des Enveloppes de quartiers.

Lubin Le Floc'h, badiste

Un volant vers les étoiles

À seize ans, le joueur de l'ASBR Badminton est l'un des meilleurs de sa catégorie sur le plan national. Il regarde plus haut et plus loin.

Au top !

Un sommet à domicile

L'équipe première de l'ASBR Badminton, avec Lubin dans ses rangs, est en tête de sa poule de nationale 3. Elle reçoit le Bad Arnage Mulsanne, son principal concurrent pour la montée en N2, samedi 19 mars à 16h, au gymnase des Cités-Unies.

Combien de milliers de volants renvoyés depuis ses débuts à cinq ans dans le jardin familial avec son père et son frère ? Aujourd'hui âgé de seize ans, Lubin Le Floc'h s'entraîne 20 à 25 heures par semaine au Pôle espoirs régional de La Chapelle-sur-Erdre. Il a rejoint l'ASBR Badminton en 2022 afin de poursuivre sa progression. Avec succès : à seize ans, Lubin est l'un des meilleurs joueurs de sa catégorie d'âge et participe régulièrement à des compétitions avec l'équipe de France. Ses raquettes l'ont suivi en Espagne, en Allemagne, en Suède… et la liste des pays visités devrait vite s'allonger. Ambitieux, Lubin vise la qualification aux championnats d'Europe en individuel cet été et, plus loin, « une place dans le top 10 mondial ». Son objectif du moment est collectif, participer à la montée en nationale 2 de l'équipe première de l'ASBR qu'il a intégrée cette saison. « Nous avons une bonne cohésion et tout le club est derrière nous », apprécie Lubin. Le jeune homme, qui privilégie « le jeu technique, les variations, à la force physique », situe ses progrès récents les plus significatifs sur le plan mental. « Le badminton est un sport très complet. On ne maîtrise jamais un truc à 100 % et il me reste beaucoup à apprendre », conclut-il avec envie.

Les nouvelles rues de la Basse-Île dénommées !

© V. Joncheray

Une dizaine de voies publiques seront créées à la Basse-Île. En fin d'année, les habitantes et habitants étaient invités à voter parmi une trentaine de propositions.

Pas encore créées, mais déjà nommées ! Les dix premières voies publiques qui verront le jour sur le site des anciens abattoirs dans le cadre de la ZAC des Isles, ont désormais leur nom ! Du 21 novembre au 21 décembre, plus de 300 Rezéennes et Rezéens ont voté pour leurs propositions préférées.
Quatre noms de femmes ayant marqué l'histoire ont ainsi été retenus : Jeanne de Belleville (pirate), Rachel Carson (pionnière de l'écologie), Harriet Tubman (militante des droits civiques en faveur de l'abolition de l'esclavage) et Victoria Drummond (première femme ingénieure maritime). Parmi les noms communs en lien avec l'histoire des lieux, six sont arrivés en tête : Les civelles (l'un des poissons les plus pêchés autrefois dans l'estuaire de la Loire), Les cap-hornières (navigatrices sur des grands voiliers de charge), Angélique des estuaires (espèce végétale à fleurs blanches présente en bords de Loire), Les bargers (autre nom des pêcheurs des Isles de Rezé), Le Courtil-Brisset (nom du ruisseau qui coulait autrefois à Trentemoult), et Les pibaliers (bateaux de pêche à la civelle). Merci à celles et ceux qui ont participé à l'écriture des rues de leur ville ! L'attribution de ces nouveaux noms sera définitive après passage en conseil municipal et validation lors des permis de construire. D'autres voies dans le nouveau quartier seront à nommer. Sur site, les travaux de viabilisation ont démarré en décembre. Les premiers bâtiments devraient être livrés fin 2027.

+ Toutes les infos : jeparticipe.reze.fr

Le Larzac vient à Scopéli !

Après le festival d'Avignon, le comédien et auteur Philippe Durand fait étape dans la rotonde du supermarché coopératif Scopéli mercredi 26 février à 20h30. Il y présentera son spectacle « Larzac ! », relatant la vie de ses habitants et l'exploitation des terres agricoles. Philippe Durand est allé à la rencontre des Larzaciens, paysans ou non, a enregistré leurs paroles pour partager leur expérience exemplaire de la gestion collective des terres agricoles. Un récit plein d'intimités d'une aventure sociale inspirante.

**20, rue de l'Abbé-Grégoire. Tarif 7 € à 12 €.
Réservation : billetweb.fr/larzac**

+ Toutes les infos : scopeli.fr

Les Nomades installent leur vide-dressing

L'association Les Nomades ouvrira sa bibliothèque de vêtements samedi 8 février au centre socioculturel (CSC) Loire-et-Seil. Une bonne occasion de venir troquer ou acheter à prix libre et solidaire des vêtements et accessoires de mode pour adultes. Venez renouveler votre armoire pour l'année ! Bon à savoir : l'association est présente tous les mois au CSC.

Samedi 8 février de 10h30 à 12h30, 16, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Entrée libre.

+ Toutes les infos : csclloireetseil.over-blog.com ; page Facebook (Les Nomades Loire Atlantique)

Rencontrez votre élu

Benjamin Gellusseau, samedi 1er février, de 11h à 12h, Maison des Isles.

Les 3e D de Pont-Rousseau s'entendent bien et… s'écoutent !

Les artistes Nicolas Petisoff et Denis Malard ont présenté aux élèves de 3e D de Pont-Rousseau le podcast réalisé avec eux lors d'un parcours artistique et culturel. Un moment fort pour tout le monde.

Harcèlement, violences familiales, abus sexuels, handicap… Les thèmes sont graves, les récits touchants et très bien lus par leurs auteurs, les élèves de 3e D du collège Pont-Rousseau. Réunis le 17 décembre dans la salle de musique de l'établissement, avec Marie Haye et Olivier Lavolé, respectivement profs de français et de musique, ils sont tout ouïe : Nicolas Petisoff et Denis Malard, de la 114 Cie, sont venus leur restituer le fruit de leur travail. Dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, en partenariat avec la Soufflerie, les élèves ont assisté en octobre, à l'Auditorium, au spectacle autobiographique, « Parpaing », de Nicolas Petisoff. Une expérience intense propre à inspirer des récits de fiction (« ou tirés d'expériences vécues, on ne veut pas savoir », dit l'auteur-comédien) autour de l'écriture du réel. Peu après, les deux artistes ont passé deux fois deux heures avec la classe : une séance pour imaginer et écrire collectivement, par petits groupes ; une séance pour enregistrer. Denis Malard s'est ensuite chargé du montage et de l'habillage sonore des sons devenus podcast. Un résultat remarquable, « dont vous pouvez être fiers », disent les artistes qui ont imprimé les textes pour en offrir un recueil à chaque élève : « Relisez-les, ils sont beaux ! »

+ Textes disponibles sur le site web du collège : pont-rousseau.loire-atlantique.e-lyco.fr (rubrique Actualités)

Elle en parle

Ça vaut toutes les formations du monde

« Ce travail réalisé en début d'année a contribué à donner une âme et de la cohésion à cette classe. Pour certains, c'était la première fois qu'ils assistaient à un spectacle, ils s'étaient donné le mot pour s'habiller comme jamais ! Et c'était aussi la première fois qu'ils rencontraient des artistes. Des projets fédérateurs comme celui-là apportent aux enseignants comme aux élèves. Ça vaut toutes les formations du monde. »

Marie Haye,
professeur de français

Rencontrez votre élu

Laurent Le Breton, samedi 1er février, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.

Au « Corbu », un petit marché de producteurs locaux

Chaque mercredi en fin d'après-midi, des producteurs locaux s'installent dans le hall de la Maison radieuse pour constituer un petit marché du soir, à l'abri et ouvert à tous les Rezéens.

C'est un passage obligé pour entrer et sortir de la Maison radieuse, mais c'est aussi l'endroit où l'on se rencontre, en particulier le mercredi de 17h15 à 19h15. À l'initiative de l'association des habitants de la Maison radieuse, le hall du « Corbu » se transforme en effet chaque semaine en minimarché. Bien commode pour les habitants de l'immeuble, évidemment, mais aussi pour tous les Rezéens qui apprécient de pouvoir, en fin de journée et à l'abri des intempéries, s'approvisionner en produits frais. Deux étals sont permanents : celui d'Adeline, du Fournil de Bert.a, qui commercialise les pains qu'elle confectionne à la maison, dans le quartier de La Blordière, « à base de farine locale biologique » ; à ses côtés, Laurent et Bernard Bouchereau, maraîchers au Puiset-Doré (49), occupent une bonne partie de l'espace avec leurs fruits et légumes. Le troisième emplacement est occupé en alternance par des volailles ou viandes (bœuf et porc) bio de la ferme du Bas-Verger (Saint-Mars-de-Coutais), les vins que Jean-Louis Naudin produit à la Limouzinière en viticulture raisonnée, mais aussi par des invités ponctuels, apportant toujours des produits artisanaux et locaux.

Il en parle

C'est un rendez-vous hyperpratique

« Je vis ici depuis cinq ans, je fais partie de l'association des habitants de la Maison radieuse, et je viens régulièrement au marché. Le hall, c'est le point névralgique de l'immeuble. Le mercredi, même si on n'a pas de courses à faire, on s'arrête, on discute… C'est un rendez-vous hyperpratique pour les habitants de la Maison radieuse, évidemment, mais il est aussi ouvert sur l'extérieur et nous sommes contents d'accueillir des visiteurs d'autres quartiers. »

Victor Roland, habitant de la Maison radieuse.

Rencontrez votre élu

Didier Quéraud, mercredi 26 février, de 17h à 18h, hôtel de ville.

Des métiers pour tous… et toutes !

Des professions « réservées » aux hommes et d'autres aux femmes ? La Journée des métiers, le 13 décembre au lycée Jean-Perrin, a déconstruit ces schémas encore bien présents.

Elles exercent le métier de technicienne métallographe et de directrice de travaux. Ils sont infirmier ou professeur des écoles. Ces professionnels et d'autres sont venus témoigner sur leur activité le 13 décembre lors de la seconde Journée des métiers organisée par le lycée général et technologique Jean-Perrin, avec comme axe majeur l'égalité filles-garçons. Au total soixante personnes, parents d'élèves, anciens élèves, membres de l'association nantaise Elles bougent, ont rencontré les secondes de l'établissement. Ils ont échangé sans filtre et en format petite table ronde sur leur parcours, leur salaire, leur journée type mais aussi sur les visions genrées persistantes dans le monde du travail, le fil conducteur de cette journée. Enseignantes et membres du groupe Égalité filles-garçons du lycée, Caroline Chanteux et Marlène Le Rézollier sont à l'origine de l'événement et ont été rejointes par un grand nombre de collègues pour ce projet collaboratif. « On est parties du constat assez édifiant que seuls 17 % des métiers sont mixtes. Nous voulons aider les élèves à envisager une orientation la plus libérée possible, qu'elles et ils auront vraiment choisie », expliquent-elles. Attentifs face aux intervenants, les élèves de seconde ont pu découvrir des métiers méconnus. Peggy Gallois, technicienne métallographe au sein de l'entreprise Naval Group, a par exemple raconté comment dans son laboratoire elle contrôlait la qualité de pièces métalliques de sous-marins. Sans oublier de conseiller aux filles de « ne pas hésiter à se tourner vers un métier très technique, d'autant plus que les entreprises cherchent la mixité ».

Elle en parle

Le monde du bâtiment peine à se féminiser

« En tant que lycéenne, j'avais participé à ce type de rendez-vous qui sensibilise à la mixité des métiers et cela m'avait marquée de façon positive. Les jeunes m'ont demandé si j'avais été confrontée au sexisme. Oui je l'ai été, mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, plutôt avec des clients qu'avec des compagnons ou conducteurs de travaux sur les chantiers. Les relations de pouvoir sont favorables aux comportements sexistes. Le monde du bâtiment peine à se féminiser car les conditions de travail restent pénibles, cadrées sur les besoins des hommes (vestiaires, sanitaires). »

Madeleine Tigeot, directrice de travaux.

Rencontrez votre élue

Annie Hervouet, mardis 4, 25 février, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).

Des ateliers pour les entrepreneurs

L'association Adel 44 accompagne les entrepreneurs à leur démarrage. Elle leur propose des ateliers thématiques, qui se déroulent à la Classerie.

L'Association pour le développement des entreprises ligériennes (Adel 44) a accompagné 67 entreprises entre janvier 2022 et décembre 2024. Douze bénévoles, dont la majorité sont des dirigeants et cadres actifs, suivent gratuitement les entrepreneurs, le plus souvent à leur démarrage. Avec efficacité : les entreprises accompagnées affichent un taux de pérennité de 94 %. L'association rezéenne a lancé en 2024 un volet complémentaire au suivi individuel, sous forme d'ateliers thématiques. « On a constaté que les jeunes entrepreneurs ont besoin de renforcer certaines compétences, cela permet des échanges approfondis avec leur accompagnant par la suite », relève Christine Boureille, qui chapeaute ces ateliers. En 2024, les six ateliers interactifs conduits par des experts bénévoles d'Adel 44 ont porté sur la gestion financière, la prospection commerciale ou encore le bien-être du dirigeant. Certains de ses thèmes seront repris en 2025 et de nouveaux traités comme la RSE, les aides aux entreprises, la communication digitale, la protection sociale du dirigeant… Les ateliers reprennent au printemps et se déroulent au sein du pôle associatif de la Classerie, dans des locaux mis à disposition par la Ville. Ils sont ouverts aux personnes accompagnées par l'association et plus largement à de jeunes chefs d'entreprise.

+ **Contact : Didier Boureille, président de l'association, 06 08 53 36 43, adel44.com**

Elle en parle

Des ateliers très enrichissants

« Avec une associée, Solène Renaudin, j'ai créé Chifoumi Studio en 2022. Nous sommes artisans designers mosaïstes. Adel 44 nous épaule sur notre stratégie de développement. L'an dernier, j'ai suivi deux de leurs ateliers : celui sur le budget prévisionnel nous a permis d'améliorer nos outils, celui sur la prospection commerciale de redéfinir nos cibles. C'était très enrichissant, nous poursuivrons en 2025. Ces ateliers permettent aussi d'échanger avec d'autres acteurs sur des problématiques communes. »

Caroline Poinsot, cogérante de Chifoumi Studio.

Rencontrez votre élu

Roland Bouyer, samedi 1er février, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.

Basket santé : une activité pour bouger sans se faire mal

Le mardi de 12h à 13h, le gymnase Andrée-Perrichon accueille les séances de basket santé organisées par l'Alod pour celles et ceux qui veulent reprendre une activité sportive adaptée à leur pathologie.

Échanges de ballon, dribble, parcours… On ne fait pas ici du sport de haut niveau. On vient s'amuser, bouger, se remettre en forme en douceur. Depuis la rentrée de septembre, la section basket de l'amicale laïque Ouche-Dinier (Alod) propose des séances labellisées « basket santé ». Valentin Birot, éducateur sportif spécialisé sport-santé, et Dimitry Charrier, éducateur sportif, sont aux petits soins pour la dizaine de participantes et participants : « C'est un vrai plaisir d'être avec eux, ils ne nous renvoient que de bonnes choses ! On s'adapte à chacune et chacun, en prenant en compte les pathologies : prothèses de hanches, perte d'équilibre, lombalgies… Cette activité sécurisante et progressive est destinée à toute personne voulant reprendre une activité physique sans se faire mal. Le basket est un prétexte pour bouger ensemble, travailler la motricité et la coordination. » Exemple : ancienne sportive, Sylvie vient pour « garder une activité en évitant les blessures. Ça me dérouille, ça fait du bien. » « Cette activité faisait partie de nos engagements pour le vivre ensemble, précise Anthony Hurel, responsable de la section basket. Participer aux séances de basket santé, c'est sortir de chez soi, passer du bon temps, se rencontrer… »

+ **Contact : 06 04 11 31 24**

Chant pour toutes et tous

Venez découvrir le chant improvisé a cappella lors d'une soirée organisée par le centre socioculturel Jaunais-Blordière. Un moment de partage autour du plaisir de chanter durant lequel chacun pourra explorer sa voix, son souffle et participer à l'élaboration collective de courtes créations musicales. Débutants comme confirmés sont les bienvenus. Seule l'envie de chanter compte !

Vendredi 7 février de 19h à 21h. Centre socioculturel Jaunais-Blordière, 31, chemin Bleu. Gratuit, sur inscription. Dès 16 ans.

+ Toutes les infos : 02 28 44 40 00, cscjaunais-blordiere@mairie-reze.fr, csc-jaunaisblordiere.org

Vacances animées avec le CSC

Le centre socioculturel (CSC) Jaunais-Blordière vous a préparé un programme givré pour les vacances d'hiver ! Avec des sorties à la patinoire ou aux musées, un concert pour les tout-petits. Mais aussi un concours de Scrabble, une matinée jeux, des ateliers photo ou maquillage. Avis aux ados : une journée détente leur est consacrée le 21 février. Et pour bien terminer les vacances, ne manquez pas le grand « Blind test » musical le 21 février à 19h30. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

+ Toutes les infos : 02 28 44 40 00, programme complet : csc-jaunaisblordiere.org

Rencontrez votre élu

Jean-Louis Gaglione, samedi 1er février, de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle.

Des agrès de fitness dans le parc de Praud

La liste des équipements sportifs de plein air s'agrandit. Depuis début décembre, des agrès de fitness sont en accès libre dans le parc de Praud.

Ça bouge dans le parc de Praud. Dans tous les sens du terme ! Si la concertation autour de l'avenir du manoir est toujours en cours, une autre, sur le sport en plein air, a permis l'installation d'agrès de fitness dans l'enceinte du parc. Rameur, combiné « push-pull », barres parallèles, pont de singe, banc pour les abdos, chaise romaine, banc lombaire ou encore triple barre fixe, pour faire travailler les muscles du haut et du bas du corps, ont pris place sur un espace de 70 m². Une diversité d'appareils qui permet de s'adresser à tous les niveaux. « Aux sportifs avertis comme aux moins expérimentés qui souhaitent simplement se maintenir en forme », précise Didier Quéraud, adjoint en charge des sports. « Plusieurs agrès sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite en lien avec notre volonté d'avoir une ville plus inclusive. » Coût total de l'installation : 32 600 €. Une application gratuite (Freetness) permet d'obtenir des conseils sur l'utilisation des machines ou des exercices en fonction de son niveau. « Ce nouveau lieu de pratique libre vient répondre à la demande exprimée par les habitants d'avoir des appareils de fitness dans la ville », souligne l'élu. « Il s'ajoute aux autres installations réalisées dans le cadre de notre feuille de route adoptée fin 2022 pour développer les équipements sportifs hors les murs : la rénovation du plateau sportif de Ragon, la création d'un terrain de cécifoot au stade Léo-Lagrange ou encore la mise en place d'un parcours d'orientation à la Jaguère. » Prochain chantier : le city-stade au Château.

Il en parle

Nos avis ont été entendus

« J'aime être libre dans ma pratique sportive. J'utilise depuis des années les appareils de fitness dans les lieux publics. Ça manquait beaucoup à Rezé alors que la ville est très sportive. Avec plusieurs habitants, j'ai participé au choix du lieu et des appareils du nouvel équipement de fitness que la Ville a décidé de créer. Nous avions des pratiques différentes. Le nouveau spot s'adressera vraiment à tous : nos avis ont été pris en compte. Participer à la concertation organisée par la Ville m'a permis de suivre le projet de A à Z et de mieux comprendre les choix faits par la collectivité. »

Gaëtan Labbé, participant aux ateliers de concertation « Sport en plein air ».

Rencontrez votre élue

Anaïs Gallais, samedi 1er février, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.

Logement

Esquisse de l'îlot A4 dans la ZAC Pirmil-Les Isles

© CIF - Atelier du Rouget Simon Teyssou - Atelier Belenfant-Daubas

Devenir propriétaire grâce au bail réel solidaire

Acheter les murs, pas le foncier : une solution proposée aux familles modestes pour pouvoir devenir propriétaires d'un logement.

Avec la crise de l'immobilier, devenir propriétaire est quasiment mission impossible pour de nombreux foyers. Grâce au bail réel solidaire, le rêve est pourtant devenu réalité pour 346 familles dans la métropole nantaise dont 11 à Rezé. Le principe du dispositif ? « Il permet à des ménages modestes de se porter acquéreurs d'un logement bâti sans devoir supporter le coût du foncier », explique Martine Métayer, conseillère municipale et métropolitaine aménagement, espace public, habitat et mobilités. « Autrement dit : les nouveaux acquéreurs sont propriétaires des murs mais pas du sol. » À la clé : des logements neufs à des prix 30 à 50 % inférieurs au marché. Pour en bénéficier, il faut avoir des ressources inférieures à 2 700 euros mensuels pour une personne seule, et inférieures à 5 300 euros mensuels pour un foyer de quatre personnes. Le coût du foncier est quant à lui pris en charge par Atlantique accession solidaire, un organisme foncier solidaire créé en 2019 par le Département, Nantes Métropole, la Carene et 14 opérateurs sociaux de Loire-Atlantique. Les ménages doivent lui verser chaque mois une faible redevance pour la location du terrain. Le bail réel solidaire est conclu pour une durée comprise entre 18 et 99 ans. « Étendu à Rezé en 2022, ce dispositif est un véritable outil pour lutter contre la spéculation foncière », ajoute l'élue.

+ Toutes les infos : Maison de l'habitant au 02 40 89 30 15

À savoir

210 logements à Rezé d'ici 2030

Onze familles rezéennes bénéficient déjà du bail réel solidaire dans le quartier La Houssais. Et bientôt onze autres à Ragon et Pont-Rousseau. Le nombre de logements éligibles va considérablement augmenter avec l'avancée du projet de ZAC Pirmil-Les Isles. Sur les 1 000 premiers logements qui sortiront de terre à partir de fin 2025 à la Basse-Île, près de 190 sont réservés en bail réel solidaire. La Ville encourage par ailleurs le dispositif. Depuis 2022, les propriétés bâties faisant l'objet d'un bail réel solidaire bénéficient d'un abattement de 30 % sur la taxe foncière.

Près de **190** logements à venir à la Basse-Île

30 à **50 %** moins chers par rapport aux prix du marché

346 logements livrés dans la métropole au 31 mai 2024

600 logements en bail réel solidaire prévus chaque année dans la métropole

Patrimoine

Des Hirondelles ont fait le printemps de la Sèvre

Avant l'essor de la route, le transport de passagers par bateaux à vapeur fut florissant entre Nantes, Rezé et Vertou. La Compagnie des Hirondelles Bureau Frères, née en 1894, régna sur la rivière durant plusieurs décennies.

Le transport de passagers sur la Loire a repris de la vigueur depuis la mise en service du Navibus en 2005. Il n'est concernant la Sèvre nantaise, son affluent, qu'un lointain souvenir. Durant des siècles, la rivière a surtout transporté des marchandises entre la grande ville, Nantes, et son vignoble : du vin bien sûr mais aussi des céréales, des pierres, du bois... Cette navigation commerciale a pris fin avec le sable dans les années 1970, débordée par le transport routier. Celui-ci a eu aussi raison du transport de voyageurs, encore plus précocement.

Mais revenons à ses origines et à son essor au 19e siècle. La machine à vapeur et les coques métalliques révolutionnent la navigation. Sur la Sèvre, un certain Sieur Mousse propose dès 1840 de relier par bateau à vapeur Pont-Rousseau à la commune de Monnières, dans le vignoble. Son embarcation peut transporter 20 passagers sur ses 12 mètres de long. La tentative s'avère infructueuse, comme d'autres par la suite : la difficulté à naviguer sur la Sèvre à marée basse ou en période de sécheresse rend ces débuts compliqués. En 1873, Paul Oriolle, constructeur et armateur, lance le service de La Gondole, qui peut accueillir 120 personnes. Quelques années plus tard, L'Abeille n°8 prend le relais. À la suite de la liquidation judiciaire de la maison Oriolle en 1893, la Compagnie de la Basse-Loire achète les pontons d'accostage et reprend l'exploitation du service entre Nantes et Vertou. Mais, déjà, quelques Hirondelles s'apprêtent à pointer le bout de leur bec...

Une féroce concurrence

La Compagnie des Hirondelles Bureau Frères lance son service sur la Sèvre le mardi 6 février 1894. Elle fabrique ses bateaux aux Chantiers de la Sèvre, situés près de l'écluse de Vertou. Les frères Bureau sont issus d'une famille de marins. Leur père, capitaine, a disparu en mer. François aurait pris la suite sur l'océan dès l'âge de dix ans et demi ! On le retrouve plus tard capitaine chez Oriolle, où il a pu mûrir son projet de compagnie sur la Sèvre. Son frère Francis fut mécanicien sur les paquebots transatlantiques. L'arrivée de ce nouvel acteur profite dans

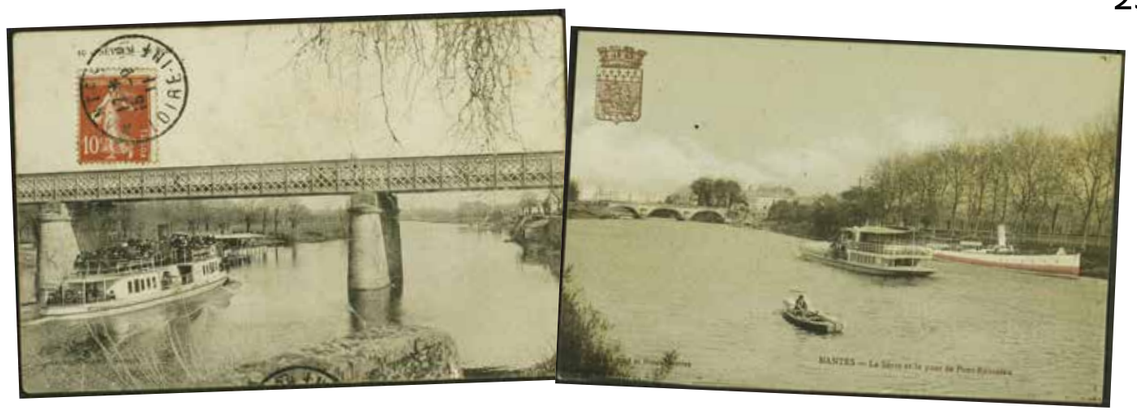

un premier temps aux voyageurs, les deux compagnies se livrant à une féroce guerre des prix. Cinq pontons sont desservis : Pont-Rousseau, La Morinière, Beautour, L'Angebardière et Vertou au niveau de la Chaussée des Moines. Ces embarcadères sont régulièrement déplacés afin de permettre aux nombreuses guinguettes installées sur la rive de profiter équitablement de la soif des voyageurs durant leur temps d'attente ! En 1895, Bureau Frères assure sept allers retours quotidiens en semaine. Une bonne partie des voyageurs sont des ouvriers du Sud-Loire qui vont travailler aux chantiers navals nantais. Le dimanche et les jours fériés des liaisons supplémentaires sont mises en place, pour permettre aux citadins d'aller humer l'air vivifiant de la campagne et de faire la fête dans les buvettes.

Les Hirondelles s'imposent

Au début de leur activité, les frères Bureau se plaignent d'avoir de moins bons emplacements que la compagnie rivale, qui bénéficie de son antériorité. La proximité avec la clientèle leur permet de dépasser ce handicap. « MM. Bureau Frères, qui sont originaires de Vertou, qui conduisent eux-mêmes leurs bateaux et entretiennent ainsi des rapports personnels avec la clientèle, transportent beaucoup plus de voyageurs que leur concurrent », note un ingénieur de la navigation dans un courrier daté de 1897. Les chiffres sont implacables. En 1895, les Hirondelles transportent 157 293 passagers et la Compagnie de la Basse-Loire 65 852, l'année suivante 201 885 contre 60 535. Les frères Bureau ont même plusieurs chansons à leur gloire ! Vaincue, la Compagnie de la Basse-Loire cesse rapidement son service quotidien puis baisse complètement pavillon sur la Sèvre en 1899. Les frères Bureau ont le champ libre. Au début du 20e siècle, la construction d'un barrage au niveau de Pont-Rousseau facilite la navigation en période de basses eaux. Plusieurs versions des Hirondelles, bateaux à vapeur à fond plat, sont en circulation, l'Hirondelle n°3 pouvant accueillir jusque 350 passagers. Les cartes postales de l'époque nous montrent des embarcations remplies à ras bord. Mais cet âge d'or sera de courte durée. En 1932, un service de car naît entre Vertou et Nantes, plus rapide et facile d'utilisation. Le service quotidien des Hirondelles est abandonné avant la Seconde Guerre mondiale. Dans les années qui suivent le conflit, l'activité périclite pour s'éteindre définitivement dans les années 1950.

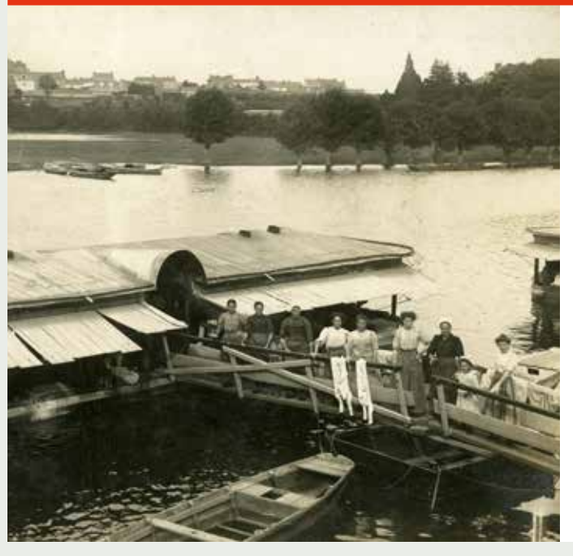

Les métiers de la Sèvre

Voie de circulation d'hommes et de marchandises, la Sèvre accueille de nombreuses activités sur ses rives. Le verbe haut en couleur, les lavandières battent le linge sur le quai Léon-Sécher ou sur les bateaux-lavoirs amarrés là. Elles voisinent avec les pêcheurs professionnels et les fabricants de toile de jute, qui utilisent la rivière pour rouir le chanvre. Le transport de passagers fait naître de nombreux restaurants et guinguettes. On dit même qu'une maison sur deux fait buvette ! L'industrie, surtout la tannerie, fait aussi partie du paysage.

Rendez-vous sur le portail Patrimoine et archives de Rezé, une mine d'informations sur l'histoire de la ville.

Si on sortait ?

Voici une sélection d'événements que nous vous proposons. De nombreux rendez-vous sont à découvrir sur reze.fr

Le coup de cœur !

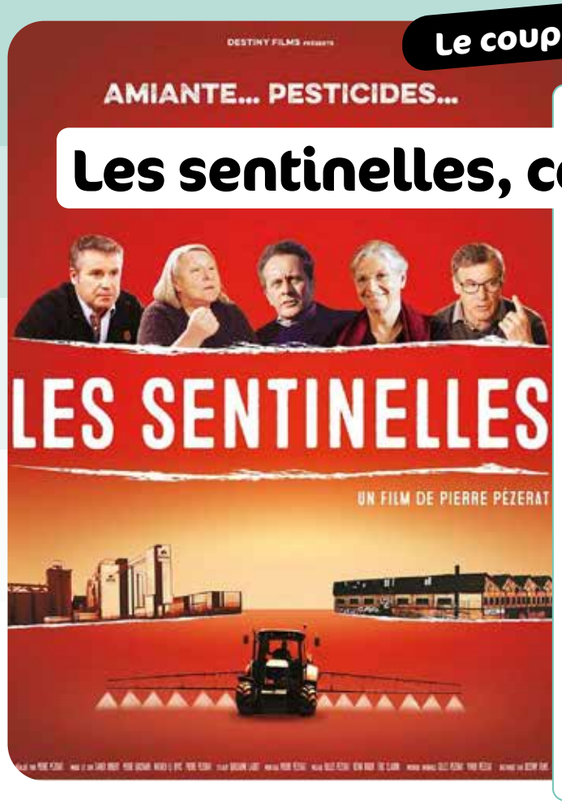

Les sentinelles, ces lanceurs d'alerte

Ciné-débat

Josette Roudaire et Jean-Marie Birbès étaient ouvriers, en contact avec l'amiante. Ils ont été dans les premiers à prendre conscience du danger de la fibre grâce au travail d'Henri Pézerat, chercheur au CNRS, acteur essentiel de l'interdiction de l'amiante en 1997. Paul François, agriculteur, a été intoxiqué par un pesticide. Très gravement malade, c'est après une descente aux enfers qu'il a osé attaquer le géant Monsanto. Ces combattants sont les personnages principaux du film « Les sentinelles », sorti en 2017, de Pierre Pézerat, (fils d'Henri). « Les ouvriers en milieu de travail sont en fait, au niveau des risques, des sentinelles du milieu environnemental », comme les appelait Henri Pézerat. Ils sont à l'avant-poste dans la confrontation aux produits toxiques. Ce sont ces femmes et ces hommes qui sonnent l'alerte. Un film qui éveille les consciences, pour que le droit ne s'arrête pas aux portes des usines et à la lisière des champs. À découvrir au cinéma Saint-Paul le 27 février, à 20h. La séance sera suivie d'un débat « Amiante, pesticides... Comment faire reconnaître l'exposition aux produits toxiques au travail ? », en présence de Francis Judas (Association Solidarité Tripode) et du collectif de chercheurs « 350 tonnes ».

+ Toutes les infos : 02 40 75 41 91, cinemastpaul.fr

Animations

La médiathèque, terrain de jeux et de découvertes !

En février, la médiathèque propose de nombreuses animations aux jeunes Rezéens : un atelier d'écriture sur les super-pouvoirs animé par Gaspard Flamant, auteur du roman "Les Magni-Freaks" le 05/02 à 16h (dès 12 ans, sur inscription), un bric à brac d'histoires, de chansons et de surprises pour les 1-4 ans le 08/02 à 10h30 et 16h30 (sur inscription). Le 13/02 de 15h à 17h, on sort les jeux de société (dès 10 ans). Rendez-vous ensuite dans la galerie pour deux séances de ciné : le 15/02 à 10h30 pour les 3-6 ans et le 18/02 à 15h dès 7 ans. Le 20/02 de 15h à 17h, place à 2h de jeux musicaux et de rythme (dès 6 ans).

© Aurélien Salvucci

+ Toutes les infos : 02 40 04 05 37, mediatheque.reze.fr

Concert

● Samedi 8 février 20h La Barakason

Plug and play : le live

Une soirée, quatre groupes. Le 8 février, la scène de la Barakason accueillera Corndogs (punk américain des années 1980), Dracirt (rock éthylique) et Château-Sud (indie, pop, rock), trois groupes issus du dispositif « Plug & Play » porté par la Balinière pour accompagner la pratique amateur de musiques amplifiées. Les bénéficiaires disposent d'un créneau de répétition chaque semaine dans le studio de la Barakason et des conseils d'un enseignant de la Balinière. La soirée mettra également en valeur le groupe Cheval, l'atelier de rock adapté de la Balinière, qui interprétera deux compositions et une reprise d'un tube des années 1980.

+ Entrée libre

© Collage Marie-Pierre Groud

Conte musical

L'enfant au tambour

La Tribu des voix dévoile sa nouvelle création : « L'enfant au tambour ». Un conte musical pour chœur d'enfants, piano et percussions. Il sera interprété par le chœur de la Tribu composé de jeunes âgés de 9 à 16 ans et accompagné par un ensemble de percussions de la Balinière. Cette création met en scène un enfant au tambour chassé d'un village après avoir aidé ses habitants et qui revient se venger. Une histoire tirée de la légende allemande popularisée par les frères Grimm : « Le joueur de flûte de Hamelin ». Ce conte onirique, raconté et chanté par des enfants, sera illustré par des animations en « stop-motion » et des films tournés avec des Rezéennes et Rezéens dans le parc de la Balinière avec l'aide de l'association Makiz'Art.

Samedi 22 février 17h et 20h, Auditorium. Tarif 6 € à 9 €.

+ 06 88 03 05 85, tribudesvoix.fr

Concert

● Mardi 5 février à 20h

Dothe + Borguefül

Un plateau avec deux compositrices portant des projets hors des sentiers battus ! Mélanie Loisel (Borguefül) ouvrira le bal avec son solo de contrebasse et voix. Un projet expérimental qui interroge la relation entre musique traditionnelle et contemporaine. Rachel Langlais (Dothe) nous embarquera ensuite dans son univers où pianos préparés et boucles répétitives nous font voyager à travers douceur et mélodies pop. L'artiste produit des sons nouveaux : le piano droit fait de la batterie, des cloches retentissent et un paysage sonore se dresse. Une soirée en partenariat avec le Lieu Unique et Pannonica.

© Remi Angeli

+ Tarif 5 € à 12 € lasoufflerie.org

Jeune public

● Jeudi 13 février 15h (complet) et 20h La Barakason

Vu

Un clown involontaire, excessivement calme et méticuleux à outrance, partage ses petites obsessions quotidiennes en manipulant comme personne des objets usuels. Chaque chose est à sa place, chaque geste est calculé au millimètre et provoque une réaction en chaîne d'une précision spectaculaire. Une mécanique parfaitement huilée ? Pas si sûr... Il commence à dérailler lorsqu'un grain de sable vient s'immiscer dans cette succession de gestes parfaitement méthodiques. Ce personnage nous parle des petites obsessions de tous les jours, ces obsessions qui parfois deviennent maladives... Des performances minuscules et inoubliables. Dès 7 ans.

©Alexis Doré

+ Tarif 10 €, lasoufflerie.org

Cinéma

Festival du film coréen : 4e édition

Du 25 février au 4 mars, direction la Corée avec NANTCO. Le festival du film coréen investit quatre salles de la métropole nantaise, dont le cinéma Saint-Paul. Trois films seront projetés dans la salle rezéenne où sera donné le coup d'envoi du festival avec la diffusion de « Citizen of a Kind » de Young-ju Park, mercredi 25 février à 19h. En bonus avant la séance : un spectacle de K-Pop et un concert de Geomungo, un instrument de musique coréen. Samedi 1er mars à 16h, place à une séance jeune public, avec « Piro Piro », un programme de courts-métrages animés à voir en famille à partir de 4 ans. La projection sera suivie d'un atelier créatif autour de la culture coréenne. Autre film à l'affiche du Saint-Paul durant le festival : « Oasis », un drame signé Lee Chang-Dong, lundi 3 mars à 20h30. Programme complet à retrouver sur le site du Saint-Paul.

Du 25 février au 4 mars.

+ cinemastpaul.fr

L'agenda complet sur : reze.fr/agenda

Tribunes

Cette double-page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Groupes de la majorité

Rezé Citoyenne

Budget : maintenir les services publics malgré l'austérité imposée

Le budget 2024 de la Ville a été tenu et nous nous en réjouissons. Ce fait devrait représenter un non-événement pour les mairies, mais il relève aujourd'hui d'un parcours sinueux pour toute mairie voulant conserver un minimum de qualité des services publics.
Depuis la nationalisation de la taxe d'habitation, l'État complique d'année en année le travail budgétaire des collectivités. Régulièrement, de nouvelles tâches ou de nouvelles dépenses leur sont demandées, mais il est bien rare que les financements suivent. Exemple avec la revalorisation du point d'indice des agents publics en 2022 : une bonne mesure, mais qui n'a pas été accompagnée de financements supplémentaires de la part du gouvernement qui l'avait instaurée.
Au niveau national, c'est donc 1,14 milliard que les collectivités doivent annuellement chercher sur leur budget depuis 2022.
Pour cette année, le gouvernement comptait demander 5 milliards supplémentaires aux collectivités sur le budget 2025. Il s'est manifestement ravisé et ne demandera « que » 2,2 milliards d'économies. Ajouté à cela, les coupes budgétaires aberrantes de la Région qui ont été votées en janvier, représentent 82 millions d'euros. Elles mettent en péril 2 443 emplois, et réduisent ou suppriment le soutien aux associations sportives et culturelles, au planning familial et aux missions locales.
Dans un contexte d'austérité aussi forte qu'inédite, les mairies sont souvent le dernier refuge. Alors que le sérieux budgétaire reste quelque chose de non-négociable, nous sommes heureuses et heureux de présenter des finances saines malgré cette situation difficile généralisée.
Même si nous n'échapperons pas à une dose d'efforts à fournir, nos finances permettront de conserver notre niveau de services publics pour traverser cette période. À Rezé Citoyenne nous gardons la même ligne sur cette question : la priorité est de maintenir des services publics de qualité, car nous savons à quel point ils sont vecteurs d'égalité, de solidarité et d'émancipation pour beaucoup d'entre nous.

RezeCitoyenne@mairie-reze.fr
rezecitoyenne.fr

Rezé à Gauche Toute !

Handicap, une urgence qui ne doit plus attendre !

La loi du 11 février 2005 a confié aux Commissions communales (CCA) ou intercommunales d'accessibilité l'organisation d'un "système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées". Or, sur notre commune, ce recensement n'a pas été entrepris. Les services municipaux ont annoncé que la prochaine CCA abordera la thématique du logement pour que cette obligation soit traitée. Car en effet, l'accès à des logements accessibles reste une difficulté majeure pour les personnes en situation de handicap et conditionne leur inclusion et leur autonomie.

Nous faisons le constat d'immenses carences en ce domaine et soulignons la nécessité d'agir sur la connaissance de l'offre de logements accessibles, adaptables ou adaptés d'une part et sur la demande des personnes en situation de handicap elles-mêmes d'autre part, en tenant compte des spécificités des handicaps et besoins (environnement, accessibilité de la chaîne de déplacement, accès aux commerces et services, ...).
Les élu.es RàGT veilleront à ce que la démarche de recensement soit entreprise rapidement, avec la participation effective des personnes handicapées de la CCA, sur le périmètre des logements neufs et existants du parc social et du parc privé locatif et en accession.
Ce recensement doit se faire sur la base de normes d'accessibilité performantes, avec des moyens humains et financiers pour construire une base de données dénombrant, décrivant, cartographiant et dressant l'état de l'offre et de la demande, ainsi que sa mise à jour.
Cet état des lieux est nécessaire pour affiner la politique du logement et de l'habitat que doit mener la municipalité, pour n'oublier personne.

contact@rezeagauchetoute.fr
rezeagauchetoute.fr

Groupes de la minorité

Bien vivre à Rezé

Nous voulons plus de rues, moins de routes

Les routes favorisent nos déplacements. Grâce à elles, nous rendons visite à nos familles, nos amis, nous allons sur nos lieux de travail ou de loisirs.
Les routes nous relient.
Durant des décennies, nous avons favorisé uniquement les voitures. Les villes ont été organisées non pas pour y vivre mais pour aller plus rapidement d'un lieu à un autre.
Ainsi, nous avons abandonné les rues.
Ce ne sont plus des lieux de vie. Ce sont parfois des lieux de danger. Nous avons parfois peur de sortir de chez nous. Alors, souvent, quand nous sortons de nos logements, nous montons dans nos voitures pour rejoindre d'autres lieux entourés de murs, tous et toutes isolées des autres.
Ce constat n'est plus aussi vrai qu'auparavant, les villes se modernisent en diminuant la place des voitures individuelles, favorisant les transports collectifs ou les véhicules non motorisés.
Ça ne suffit pas. En effet, si des axes magistraux cyclistes fleurissent sur la métropole, nous habitons souvent au bord de voies dangereuses car optimisées pour les voitures, pas pour les personnes et, la philosophie reste globalement la même, se déplacer le plus rapidement possible, oublier de ralentir, oublier de vivre.
Une autre ville est possible. Les routes peuvent redevenir des rues, des lieux de vie, de balades, de rencontres amicales.
Nous avons le devoir de donner à toutes les personnes les moyens de sortir sans crainte. Nous pourrions commencer en multipliant les bancs publics ainsi que les lieux ouverts d'activité et de convivialité. Chaque personne doit être certaine que partout, en ville, elle trouvera un banc, un lieu où s'asseoir, reposer ses jambes, reprendre son souffle ou rencontrer d'autres Rezéens ou Rezéennes, sereinement.

François Nicolas francois.nicolas@mairie-reze.fr et Nadine Bihan nadine.bihan@mairie-reze.fr
bienvivreareze.home.blog

Rezé ville de projets

Économie et écologie

À l'heure où les déficits budgétaires préoccupent de plus en plus, l'écologie devrait être perçue comme une alliée précieuse.

En effet, plus la dette publique progresse, plus notre capacité à financer certains projets diminue. Cette réalité économique est implacable, malgré les idées reçues. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous permettre des dépenses superflues.
Il est impératif de veiller à ce que cela n'impacte pas les investissements essentiels à notre avenir.

Il est crucial de distinguer les dépenses qui représentent un investissement de celles qui ne sont qu'un coût. Cette distinction est fondamentale pour établir des priorités et arbitrer entre les dépenses nécessaires et celles qui peuvent être réduites ou différées.

Le déficit résulte principalement de deux facteurs : des revenus insuffisants ou des dépenses excessives. Dans ce contexte, l'urgence est claire : investir dans des solutions qui nous permettront de consommer moins. Cela inclut de réduire notre consommation d'énergie (électricité, gaz, pétrole), de plastique, de papier, et de ressources en général.

Les collectivités locales ont également un rôle clé à jouer. Elles doivent adopter une gestion rigoureuse des dépenses, en s'appuyant sur un principe simple : chaque euro dépensé doit répondre à un véritable besoin et être justifié par son impact à long terme.

C'est en suivant cette feuille de route que nous pourrons conjuguer responsabilité budgétaire et transition écologique, tout en évitant de sombrer dans une austérité excessive.

Merci de votre lecture bienveillante.
Nous travaillons avec l'état d'esprit d'une minorité constructive et sommes à l'écoute de tous les sujets que vous souhaiteriez voir aborder.

Sophia Bennani
Laurent Le Forestier
Yannick Louarn

Utile et pratique

Inscription première rentrée

Votre enfant né en 2022 va faire sa première rentrée dans une école publique de Rezé ? Pensez à son inscription scolaire. Pour cela, allez sur espace-citoyens.net/reze et prenez rendez-vous.
Vous êtes également concernés si vous êtes récemment arrivés ou que vous avez déménagé au sein de la commune et que vous souhaitez changer votre enfant d'école.

+ Infos : 02 40 84 42 90, education@mairie-reze.fr, reze.fr (rubrique Actualités)

Permanence pour le broyage

Plutôt que d'apporter vos déchets verts de taille à la déchèterie, profitez de la permanence de broyage organisée au Jardiversité et repartez avec du paillage de première qualité pour votre jardin. Samedi 1er février de 9h30 à 12h30, au 5, rue de la Guilloterie. Prévoir des contenants pour récupérer votre broyat. Gratuit.

Vous ne recevez pas votre Rezé Mensuel ?

Le Rezé Mensuel est diffusé tous les mois dans les boîtes aux lettres des habitants (10 numéros par an avec un numéro unique pour juin-juillet-août). Il est distribué au début de chaque mois.
Si vous constatez un problème dans sa diffusion, n'hésitez pas à le signaler par téléphone au 02 40 84 42 59, par courriel à communication@mairie-reze.fr ou par le biais du formulaire sur reze.fr (rubrique La Ville/Nos publications). Le Stop pub que vous auriez pu mettre sur votre boîte aux lettres n'est pas un motif de non-distribution. Il dit non à la publicité et aux journaux d'annonces mais oui aux journaux des collectivités !

vrai !

Donner son sang peut sauver des vies

**Vous aussi vous pouvez contribuer à sauver des vies en donnant votre sang ! L'association des Donneurs de sang à Rezé organise une collecte samedi 22 février, de 8h à 12h, au gymnase Lucien-Cavalin.
Réservation conseillée sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.**

+ Infos : 06 60 02 86 90, 02 40 32 85 40 et dondusang-reze.net

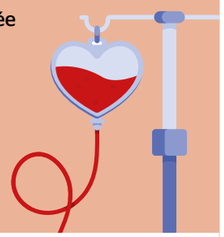

faux !

À la médiathèque, on ne peut emprunter que des livres et des CD

Vous pouvez y passer quelques minutes ou plusieurs heures pour feuilleter le journal, vous connecter à Internet, imprimer un document, jouer à des jeux de société, vous reposer ou travailler, visionner un film, participer à des moments de rencontres ludiques, festifs, musicaux ou littéraires... Avec un abonnement (gratuit), on peut également jouer à des jeux vidéo, accéder à des ressources en ligne (presse, romans numériques, BD, cours et formations) et surtout emprunter des documents : livres, disques et platines vinyles, films sur DVD, audiolivres, liseuses, boîtes à histoires, etc.

+ Infos : mediatheque.reze.fr

Objets trouvés

Votre enfant a perdu son doudou, vous avez perdu votre portefeuille, vos clés... ? Vous avez trouvé des papiers d'identité dans la rue ? Rendez-vous à l'accueil principal de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Si vous reconnaissez un objet vous appartenant, une carte d'identité vous sera demandée pour le retirer. Aux horaires de fermeture de la mairie, vous pouvez apporter les objets trouvés au commissariat de police, 8, allée de Touraine.

+ Infos : 02 40 84 43 00

Porter plainte en ligne, c'est possible !

Il n'est pas nécessaire de vous déplacer au commissariat pour porter plainte. « Plainte en ligne » permet de déposer plainte à distance pour des faits d'atteinte aux biens, comme les vols (portable, voiture, carte bancaire, vélo...), les cambriolages, les dégradations (rayure de voiture, graffitis...), les escroqueries (hors internet) dont l'auteur est inconnu. Ce service est accessible aux particuliers, entreprises, administrations, associations...

+ Infos : plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr

Vos questions ?

Envoyez-nous vos questions et nous chercherons les réponses ! Écrivez à communication@mairie-reze.fr ou à Rezé Mensuel, Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex.

État civil

Naissances

Du 14 novembre au 18 décembre 2024 : Ahmed Gamah ; Milo Marhone ; Paloma Rio ; Neithsta Drame ; Théa Vaillant ; Gioia Couraud ; Jude Guillot ; Alexines Beugre ; Razane Rittab ; Massin Temagoult ; Paco Rautureau ; Maëlys et Méline Déroff ; Mathurin Bercault ; Yanis Benyahia ; Ève Charles Landais ; Eva Chartier ; Baïkal Le Chapelain Blézeau ; Lucien Bruel ; Philippa Mével ; Billie Voisin Luce ; Naya Charaabi ; Elena Arnau ; Helios Fravallo ; Léo Le Rest ; Romy Meslet Hericourt ; Eliott Tillet ; Elyas Iordan ; Joe Ghafoorian ; Nino Pelé.

Décès

Du 10 octobre au 25 décembre 2024 : Paul Chiron, 87 ans ; Nicole Genez née Iliovici, 73 ans ; Elisabeth Maquigneau née Chiron, 95 ans ; Josette Dagaud née Coquillon, 86 ans ; Marie Richard née Martin, 96 ans ; Joël Guibert, 91 ans ; Franck Madec, 68 ans ; Benjamin Brisson, 45 ans ; Nicole Ferrier née Mourier, 86 ans ; Pascale Philippe née Bodiguel, 63 ans ; Annick Charrier née Chevallier, 82 ans ; Michel Urvoy, 91 ans ; Jean-Paul Bonhour, 76 ans ; Jeannine Depasse née Hoëllard, 90 ans ; Monique Taraud née Barault, 69 ans ; Odette Chartier née Otté, 99 ans ; Alain Biton, 68 ans ; Geneviève Jalaber née Léna, 74 ans ; Alain Lys, 75 ans ; Agnès Brachu née Lhommelet, 86 ans ; Armel Hériquet, 93 ans ; Auguste Lebreton, 96 ans ; Noriah Robineau née Koibich, 62 ans ; Nicolas Marotte, 39 ans ; Denise Chevallereau née Martin, 93 ans ; Michel Pinel, 86 ans ; Myriam Burgaudeau née David, 63 ans ; Monique Leroux née Ferrand, 93 ans ; Louisette Martin née Bahuaud, 86 ans ; Madeleine Gausson née Nadeau, 101 ans ; Patricia Lejeune née Lechat, 71 ans.

Rezé

Elles font bouger notre Ville !

REZÉVOX
LE PODCAST

“ fouilles archéologiques avec Marie-Laure”

À écouter, chaque mois sur

deezer

reze.fr

© Ville de Rezé - Direction du dialogue citoyen et de la communication - Janvier 2025 - Maquette

ASSISTANCE AMBULANCE

assistanceambulance.com

117 rue de la Basse-Île - 44400 REZÉ

7J/7 24H/24

www.assistanceambulance.com

02 40 12 14 15

À LA ST-VALENTIN, FAITES-VOUS PLAISIR !

CONFIEZ-NOUS VOTRE PROJET IMMOBILIER

GAGNEZ une carte cadeau chez Mi-Ange Mi-Démon

1 bis place Roger Salengro à Rezé

Lydie MORILLEAU & Julien PREAU

IMMOBILIER

07 49 30 37 67

www.votre-bien.immo

FNAIM

INVITATION

Permettant l'entrée gratuite, valable le jour de votre choix, pour une personne.

Pour faciliter l'accès au salon, activez votre invitation sur :
www.salon-natura.com/invit
ou scannez directement ce **QR code**

Natura Le Salon Bio

Rezé (44)

Halle de la Trocardière

101, rue de la Trocardière 44400 Rezé, Tram ligne 3 Arrêt Trocardière
vendredi, samedi et dimanche 10H - 19H / www.salon-natura.com

du vendredi 14 au dimanche 16 Février 2025

Alimentation et Vins Bio
Fruits, légumes et transformations, fromages, viandes, charcuteries, vins, céréales, pains, douceurs sucrées, thés, épices, miels, huiles, produits de la mer, produits pour allergiques et intolérants...

Beauté, santé et bien-être
Cosmétiques et soins, maquillage, phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires, appareils de remise en forme, accessoires de beauté, presse et édition...

Maison Ecologique et Habitat sain
Mobilier, literie, économies d'eau et d'énergie, matériel culinaire, produits d'entretien, éco-construction, énergies renouvelables, rénovation, décoration...

Mode et Artisanat
Vêtements écologiques, chaussures, accessoires de mode, linge de maison, cadeaux et déco nature, céramiques, papier recyclé, jeux et jouets...

150 Exposants, bar et restauration sur place

INVITATION OFFERTE par SARL OF2S

Invitation valable pour 1 personne. Merci de valider celle-ci avec vos coordonnées

M^me ❑ / M. ❑ • Nom : ..... *CP :* ..... *Ville :* .....

Prénom : ..... *Email :* .....

Adresse : ..... *Tel :* .....

Vos coordonnées ne seront pas divulguées et seront uniquement utilisées pour l'envoi d'invitations. Pour toute question, contactez-nous : olivier.floch-of2s@orange.fr